Image not found or type unknown

Expropriation terrain déclaré enclavé

Par **Mivia3714**, le **10/07/2011** à **21:10**

Bonjour,
Je souhaiterai savoir si une mairie a le droit d'enclaver un terrain (clos) attenant à un autre parcelle avec une construction ?
La mairie veut exproprier uniquement le clos pour en faire un parking et de ce fait, ouvrira un passage sur un parking lui appartenant et mitoyen au clos.
Etant donné que le passage par la parcelle construite comporte un porche dont l'accès(portail) est de 3,23 m et que le PLU de la ville demande 3,50 m, elle estime que le clos est déclaré enclavé. Si démolition du porche, la largeur serait supérieure au 3,50m.
La question est : est-ce-que la mairie peut procéder de cette façon pour exproprier à bas prix ?
Merci d'avance à ceux qui pourront me donner des arguments.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés